



Sommaire

Étape 1 - Avant installation - carport

Commentaires

Étape 1 - Avant installation - carport

- Il est fortement conseillé de réaliser auprès de votre mairie une déclaration de travaux avant d'entreprendre la pose de votre carport.
- Vérifiez avant la pose la solidité de votre dalle (la consolider si nécessaire). Contrôlez également la planéité de votre support, afin de déterminer la hauteur des cales à employer.
- Dès la réception, et avant son installation, nous vous conseillons de stocker les éléments qui composent le carport en dehors de son emballage et à l'abri des intempéries.
- Lisez soigneusement le manuel d'instructions/ d'installation et vérifiez que le type de carport est adapté au site du montage. N'installez ou n'utilisez pas le produit si certains des éléments sont manquants ou endommagés.

